



**GRÜNE BIEL
LES VERTS BIENNE**

Postfach / Case postale 665, 2501 Biel
Kontakt / contact : Christoph Grupp
T 032 341 11 45 F 032 341 11 46
geschaeftsleitung@gruene-biel.ch

Bienne, le 9 décembre 2008

Communiqué

Prise de position critique des Verts Bienne à propos du plan directeur de l'agglomération biennoise

Les Verts de Bienne ont pris position dans le cadre de la procédure de participation du plan directeur « Urbanisation et transports » de l'agglomération biennoise. Ils saluent la volonté de réaliser un nouvel axe des transports publics entre la rive droite du lac de Bienne et les Champs-de-Boujean, sont favorables à l'objectif mentionné visant à reporter une partie du trafic motorisé individuel sur d'autres moyens de transport et sont également favorables à la mise en valeur des centres de quartiers. Cependant les Verts constatent avec regret que l'idée d'un développement durable du milieu bâti n'est pas assez valorisée. De ce fait, le plan directeur soumis en consultation laisse craindre une poursuite de la dispersion des constructions, soit un usage des ressources inefficace lié à des émissions nuisibles causées par le trafic.

Le plan directeur « Urbanisation et transports » de l'agglomération biennoise anticipe le développement de l'espace urbain d'ici l'an 2030 et établit des conditions-cadre importantes pour les responsables politiques. Or, un développement durable exige la restriction de l'extension du milieu bâti et la limitation du transport individuel motorisé. A cette fin, des mesures efficaces devraient être prévues.

A l'instar de l'initiative fédérale pour le paysage, les Verts demandent que - sauf exceptions fondées- la surface totale des zones à bâtir ne puisse être agrandie. D'ores et déjà des communes s'opposent à des mises en zones constructibles. Par contre, la concentration du milieu bâti en ville devrait être favorisé. La mise en valeur des quartiers et le nouvel axe des transports publics entre la rive droite du lac de Bienne et les Champs-de-Boujean sont des pas importants dans la bonne direction. En plus, les Verts demandent l'examen d'un axe de transports publics nord-sud de Bienne vers Lyss. Enfin, les Verts rejettent la règle prévue selon laquelle une partie des contingents de surfaces construites non réalisées pourrait être reportée vers d'autres communes, réglementation d'ailleurs douteuse d'un point de vue juridique.

Les Verts Bienne adoptent également, pour des motifs de protection du paysage, une position très critique vis-à-vis de la desserte routière du centre hospitalier prévue à travers la forêt. Celle-ci ne pourrait être acceptable que si, dans le même temps, le quartier de Beaumont est clairement déchargé du trafic de transit et que l'on renonce d'autre part expressément à construire au Berghaus.

Afin de prévenir l'exode urbain, les jonctions autoroutières prévues dans les quartiers de ville doivent être reconsidérées. Les Verts Bienne exigent notamment l'examen du renoncement à la jonction Bienne-Centre. Pour décharger la ville du trafic le plus rapidement possible, les mesures d'accompagnement de l'autoroute sur le plan de la circulation doivent être réalisées rapidement et leur financement doit être assuré par la confédération, le canton et les communes.

Finalement, les Verts Bienne constatent des lacunes dans le plan directeur proposé. L'impact du développement économique sur l'urbanisation et les transports y est peu examiné. On devrait ainsi aborder les types et les branches de nouvelles entreprises qui devraient s'y implanter ainsi que trancher se prononcer soit sur la création des clusters ou sur une diversification économique.

Pour ce qui concerne le trafic lié aux loisirs, le projet sous-estime le fait que la région Bienne-Seeland se prête de manière optimale à une desserte grâce à la mobilité douce.

Pour des renseignements supplémentaires s'adresser au chargé d'affaires (voir contact en haut)